Capacité d'Addictologie clinique

Diplôme Capacité Médecine
Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé
Mention d'Addictologie clinique

Permettre aux médecins généralistes ou spécialistes, salariés hospitaliers ou libéraux, d'acquérir les connaissances et les compétences pour traiter les conduites addictives, dont la prévalence est forte avec des conséquences de Santé Publique importantes.

Objectifs

Les **objectifs de la formation** sont :

> d'actualiser les connaissances au vue des données scientifiques les plus récentes et des diverses recommandations
> d'acquérir des compétences afin de permettre aux participants de contribuer efficacement aux actions de santé vis-à-vis des différentes addictions (alcool, tabac, produits illicites, médicaments, addictions comportementales), tant sur le plan collectif (prévention, éducation pour la santé, dépistage) que sur le plan individuel (accompagnement social, prise en charge des patients, mise en œuvre de moyens thérapeutiques).

Pour qui ?

Conditions d'admission

Sont admis à s'inscrire :

> Les titulaires du diplôme français de Doctorat en Médecine,
> Les titulaires du diplôme de Médecine Étranger permettant l'exercice de la médecine dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats conformément à l'article 3 de l'arrêté du 25/07/86 J.O n °180 fixant la réglementation des capacités en Médecine.
> L'inscription est subordonnée à la **réussite d'un examen probatoire**. Cet examen comporte un examen écrit et un entretien.

Envoyer un CV et une lettre de motivation :

> Au coordonnateur : Dr. Aurélia GAY
> A la secrétaire de l'enseignement : Mme Nadège AKIL
> A la gestionnaire de scolarité : Mme Véronique PATOUILLARD

Programme

Première année

L'enseignement compte 100 heures de présentiel réparties sur 12,5 jours.

Ce temps d'enseignement se répartit en :

> *un tronc commun (20 heures : définition, neurobiologie, psychopathologie des addictions, dispositifs de soins, modalités générales de prise en charge) organisé à Clermont-Ferrand*
> *et 4 modules thématiques (20 heures chacun), respectivement organisés par l'une des subdivisions. (Clermont-Ferrand : Alcool-Tabac ; Saint-Étienne : Addictions comportementales ; Lyon : Produits illicites ; Grenoble : Addictions médicamenteuses et approches thérapeutiques en Addictologie).*

Deuxième année

40 heures + 80 demi-journées de stage pratique

Chaque matinée est dédiée aux séminaires, tables rondes, aux conférences-débats. Les après-midis, présentation des thèmes travaillés en groupes au préalable, et discussion autour de dossiers cliniques en lien avec les thèmes de chacune des journées.

> Module 1 : Focus Prise en charge : Stratégies médicamenteuses des addictions complexes ; intégrer les différents traitements.
> Module 2 : Focus Neurobiologie et Cognition.
> Module 3 : Focus Relation thérapeutique et Psychothérapies.
> Module 4 : Focus Complications somatiques des addictions.
> Module 5 : Focus Parcours de soins : de la Réduction des risques à la Réhabilitation.

Examen probatoire préalable à l'inscription

(conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 avril 1988 relatif à la réglementation et liste des capacités de médecine)

L'examen probatoire comprend :

> Un examen écrit : 1 question / 15 minutes
> Un entretien : 30 minutes

Les docteurs en médecine justifiant d'un moins trois années d'activités professionnelle sont dispensés des épreuves écrites.

Les médecins ayant validé les enseignement du DIU de Pratiques Addictives sont dispensés de l'examen probatoire et sont autorisés à s'inscrire directement en deuxième année de la Capacité d'Addictologie.

Modalités de validation des enseignements

> Présentiel obligatoire aux cours ; une absence au cours doit être dûment justifiée. A partir de deux absences non justifiées, le candidat ne pourra pas valider la capacité.

> Réalisation d'un mémoire : le sujet du mémoire doit être proposé par le candidat au(x) responsable(s) pédagogique(s). Le mémoire est rédigé sous la responsabilité d'un directeur de mémoire issu de l'équipe pédagogique ou agréé par cette même équipe. Le mémoire doit refléter l'implication du candidat dans les problématiques addictives à travers un manuscrit d'une trentaine de pages qui comprend une introduction

présentant l'axe de recherche et les hypothèses de travail, une partie méthodologique, une partie de résultats et une discussion argumentée et étayée par une recherche bibliographique. Le manuscrit peut être aussi une revue de la littérature qui fait le point sur un sujet d'Addictologie à partir de situations cliniques.

> Soutenance orale du mémoire et évaluation orale des connaissances à la fin de la première année. Le mémoire compte pour 50% de la note finale, sa soutenance avec contrôle oral des connaissances comptent pour l'autre moitié de la note.

> Contrôle continu des connaissances à travers les présentations thématiques en deuxième année, et qui compte pour 50% de la note de la deuxième année.

> Examen écrit qui compte pour 50% de la note et qui porte sur l'enseignement dispensé au cours des deux années.

Modalités de validation des stages.

L'étudiant devra effectuer 80 demi-journées dans les structures validantes. L'étudiant devra participer aux consultations spécialisées et prises en charge qui couvrent les différents champs de l'Addictologie. Il pourra participer en tant que stagiaire, ou à titre de thérapeute (uniquement pour les médecins qui ont exercé dans des structures agréées avant leur inscription). L'assiduité et la qualité de la participation aux activités des terrains de stage seront évaluées par les responsables de stage.

Le diplôme est validé si l'étudiant a rempli les 4 conditions suivantes :

> Présentiel à tous les enseignements (sauf absence dûment justifiée)
> Validation des stages
> Note supérieur ou égale à la moyenne (10/20) au mémoire et à sa soutenance en fin de première année.
> Note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) au contrôle des connaissances (contrôle continu lors de la présentation de thèmes, examen écrit en fin de deuxième année).

Si besoin, une deuxième session d'examen sera organisée.

Méthode pédagogique

Equipe pédagogique

Responsable et coordonnatrice du diplôme pour Saint-Eteinne : Dr. Aurélia GAY, PH - CHU St Etienne

Responsable de Lyon : Pr Benjamin ROLLAND

Responsable Clermont-Ferrand : Pr Georges BROUSSE

Responsable Grenoble : Pr Maurice DEMATTEIS

Calendrier

1ère année : février, mars, avril, mai et juin

2ème année : le jeudi de chaque session du DIU de pratiques addictives

Validation

1ère année : examen écrit (QCM) et oral (situation clinique)

2ème année : examen écrit (QCM), mémoire et soutenance de mémoire ; réalisation des 80 demi-journées de stage.

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

Formation Continue :

Prise en charge individuelle ou par un tiers : 502 euros (l'Université n'est pas assujettie à la TVA)

Formation Initiale :

Inscription principale : 251 euros

Inscription secondaire : 84 euros

Contact

Contact(s) scolarité

Véronique PATOUILLARD
fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 78 ou 00